

Montréal, le 15 novembre 2017

Par dépôt électronique (SDÉ)

Me Yves Fréchette
Hydro-Québec – Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4e
étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Me Pierre Grenier
Dentons Canada S.E.N.C.R.L.
1, Place Ville Marie, bureau 3900
Montréal (Québec) H3B 4M7

**OBJET : Demande de fixation des conditions d'un contrat de service de
transport d'électricité avec Rio Tinto Alcan Inc.
Notre dossier : R-3984-2016**

Maîtres,

La Régie a bien reçu les demandes des parties dans le présent dossier.

Le Régisseur chargé d'étudier cette demande étant temporairement dans l'incapacité d'agir, la présidente de la Régie me demande de vous informer qu'elle suspend le traitement du dossier et vous relève de toutes les obligations procédurales précédemment indiquées.

Veuillez agréer, Maîtres, l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Méthé pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/ml